

milieu de mes ouailles. Nous avons aussi une école et les canadiens se font un plaisir et regardent comme un devoir sacré d'y envoyer leurs enfants.

Bien que la paroisse ne soit pas encore très prospère, les colons qui y sont établis ne regrettent pas d'avoir quitté la province de Québec et ils sont tous bien encouragés. Ils s'aperçoivent que l'avenir est rassurant et que le succès et la prospérité ne tarderont pas à venir couronner leurs labeurs quotidiens. En outre, le Gouvernement paraît disposé à nous favoriser puisqu'il fera bientôt arpenter le township voisin (19) qui sera aussi avantageux que celui que nous occupons. Il y aura des homesteads, ou lots gratuits à prendre à Saint-George. C'est donc un immense avantage pour tout nouveau colon désireux de s'établir au Manitoba et qui, bien souvent, ne sait trop où se diriger dans les vastes plaines du Manitoba. A vous donc d'y réfléchir et de venir vous y établir.

Nous serons toujours à votre disposition pour vous donner des renseignements.

Charles Poirier, ptre.

